



**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

### **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par une demande d'un projet d'élevage porcin consistant par l'implantation d'un nouveau lieu d'élevage porcin dont la production annuelle de phosphore sera de 31 467 kg faisant en sorte de dépasser le seuil de 31 200 kg sans toutefois atteindre le seuil de 32 200 kg.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Le 28 mai 2019, cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus et au règlement de contrôle intérimaire numéro 88 de la MRC des Appalaches.

Le projet visé est établie sur une base d'un élevage combiné (maternité/pouponnière/engraissement) d'une superficie d'aire d'élevage d'un maximum de 3 500 mètres carrés sous une gestion liquide des déjections animales. Ce projet atteindra 763 unités animales.

Deux réservoirs à lisier en béton et à ciel ouvert seront construits à l'intérieur des limites de la zone de construction

Le site d'élevage porcin est situé sur le lot 4 544 917, cadastre du Québec dans la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus à l'adresse civique 657, 6<sup>e</sup> Rang Sud (voir le croquis ci-dessous). La municipalité d'Adstock ainsi que la municipalité de Saint-Victor (MRC Robert-Cliche) sont des municipalités intéressées puisqu'il existe des ententes d'épandage de lisier qui proviendra du projet faisant l'objet de la présente consultation.

Conformément à l'article 165.4.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 20 juin 2019 à 19 heures au bureau municipal de Sacré-Cœur-de-Jésus sis au 4118, route 112. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens sur le projet en vue de déterminer si la délivrance du permis de construction sera assujettie à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au bureau de la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, 4118, route 112 jusqu'au 5 juillet 2019 du lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Les documents sont également disponibles pour consultation jusqu'au 5 juillet 2019 à la MRC des Appalaches, 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, du lundi au vendredi entre 8 heures et 12 heures et entre 13 heures et 16 heures.

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou à la MRC des Appalaches, 233, boulevard Frontenac Ouest Thetford Mines, jusqu'au 5 juillet 2019 inclusivement.

Le site est localisé au 657, 6<sup>e</sup> Rang Sud à Sacré-Cœur-de-Jésus



DONNÉ à Thetford Mines, ce 30 mai 2019.

Louis Laferrière, directeur général et secrétaire-trésorier